

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 19 (1939)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Le port de Sète  
**Autor:** Domerc, G.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-888892>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LE PORT DE SÈTE

Créé en 1666, le port de Sète a pris, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, une extension importante.

Situé au fond du Golfe du Lion, sur l'isthme qui sépare l'étang de Thau de la Méditerranée, son hinterland comprend sensiblement l'ancienne province du Languedoc et englobe les bassins industriels du Tarn et du Gard.

Le port proprement dit se compose de bassins et de canaux munis de quais droits et bordés presque partout par des immeubles urbains, ce qui lui donne un aspect caractéristique.

La longueur des quais affectés à la navigation maritime est de 5.149 mètres, dont 2.043 mètres desservis par voies ferrées avec près de 15 hectares de terre-pleins correspondants.

La manutention des marchandises s'y fait d'autant plus aisément que le navire se place invariablement bord à quai et les déchargements directement de bateau à wagon ou inversement.

Pour la navigation intérieure, la longueur des quais atteint 2.969 mètres avec 2 hectares de terre-pleins.

Les canaux du Midi et de Sète au Rhône venant déboucher dans l'étang de Thau, le port de Sète se trouve ainsi directement relié au Bassin de la Garonne et à celui du Rhône : les chalands de 300 tonnes partent de Lyon, descendent le Rhône et gagnent Sète sans rompre charge.

Des chalands auto-moteurs sillonnent le Canal du Midi de Sète à Bordeaux.

Le rendement moyen des quais du port pour le trafic global est d'environ 300 tonnes au mètre.

Certains quais ont des affectations spéciales, ce sont :

— Pour les hydrocarbures, le quai du bassin aux pétroles de 200 mètres de longueur et dont la capacité sera incessamment doublée ;

— 938 mètres de quais sont affectés aux matières pondéreuses (charbons, asphaltes, soufres, pyrites, phosphates, brais) ;

— Enfin, les Compagnies de Navigation justifiant d'un tonnage suffisamment régulier disposent de places à quai : 2.500 mètres de quais ont reçu cette affectation.

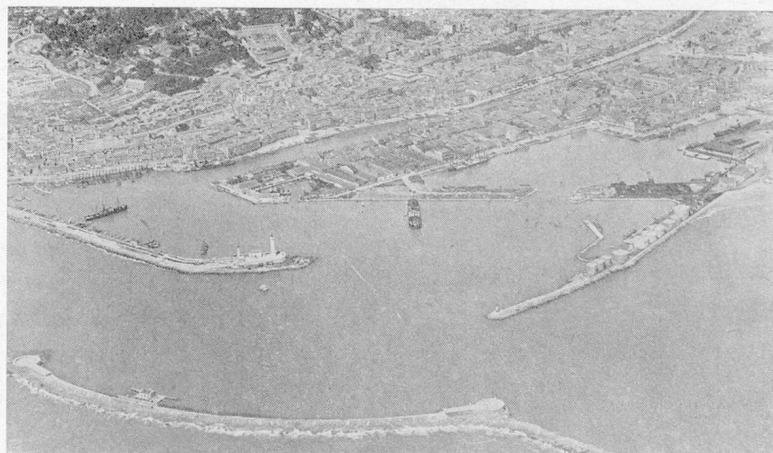
\*  
\* \*

Le port de Sète se prolonge dans l'étang de Thau dont la partie Est, desservie par un chenal maritime et bordée d'usines, constitue un arrière-port industriel en plein développement.

Sur les rives de cet étang, existent de vastes emplacements susceptibles d'une utilisation industrielle : des appontements ont déjà été construits permettant aux navires de mer d'amener directement à pied-d'œuvre les matières premières nécessaires aux usines riveraines.

Vue générale du Port de Sète

(Cie aérienne française).



Déjà, 5 établissements importants y sont installés et ont remblayé une surface totale de 65 hectares :

- La raffinerie de pétroles du Midi, à Balaruc.
- L'usine de produits chimiques de la Société Saint-Gobain.
- L'usine de ciments de la Société de Lafarge et du Teil.
- L'usine de la Compagnie Bordelaise de produits chimiques.
- Le stockage de la Société des Docks méridionaux de pétrole.

\* \*

Grâce à la présence d'un brise-lames, l'accès du port est parfaitement sûr, même par les plus grandes tempêtes.

\* \*

Sète est doté d'un outillage approprié à son trafic : engins de levage, hangars et magasins, parmi lesquels un bâtiment de 7.500 mètres carrés de surface utile, divisé en entrepôt réel des douanes et en magasin général agréé par l'État.

Directement relié à la voie ferrée et à proximité du canal maritime, ce bâtiment comprend 18 cuves à vin, en béton armé, d'une contenance totale de 5.000 hectolitres et 3 monte-charge électriques permettant l'accès aux étages.

\* \*

La Chambre de Commerce de Sète dirige ses efforts en vue de la réception économique et rationnelle des fruits et primeurs.

Déjà ont été affectées à cette destination 2 halles situées le long du quai nord du Bassin du Midi, qui constituent une véritable gare maritime, d'une superficie totale de 4.200 mètres carrés, avec voies de quai et voie charretière et 3 cabines téléphoniques publiques.

Une troisième halle, d'environ 1.500 mètres carrés, est prévue au quai « A », à l'entrée même du port.

Ce nouvel hangar, qui sera construit d'ici la fin de l'année, sera desservi par la voie ferrée et par la route, toutes conditions qui favoriseront l'accroissement du trafic des primeurs.

La liaison des bassins du port avec les canaux du Midi et du Rhône, qui permet les transbordements directs entre les navigations fluviale et maritime ; les 2.000 mètres de quais munis de voies ferrées ; les embranchements particuliers qui réunissent toutes les installations industrielles aux gares, sont autant de facilités d'acheminement commode et

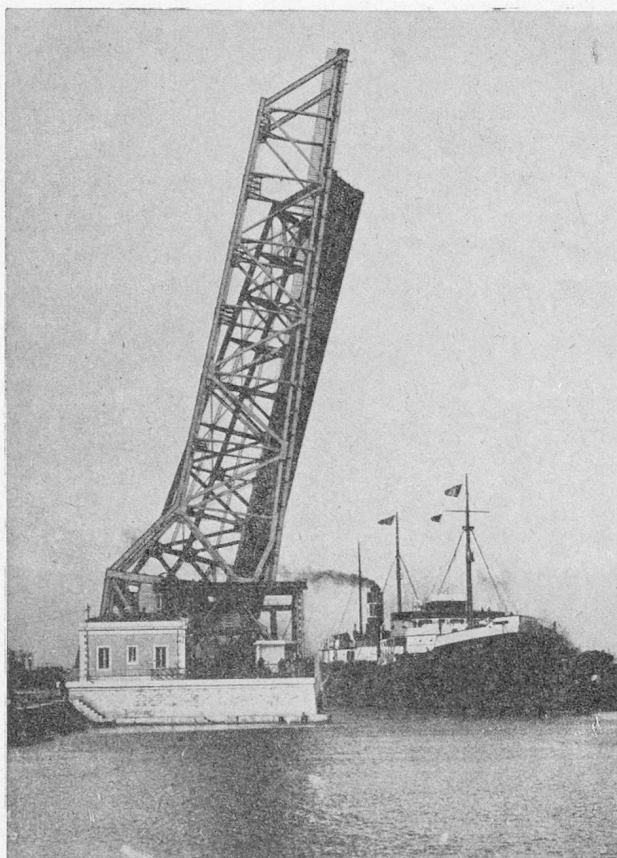
pratique vers les grandes voies de communications internationales.

\* \*

Les travaux en cours consistent dans la remise en état du bassin, établi en 1853 par la Compagnie des Chemins de fer du Midi en bordure de sa gare, et récemment rendu au domaine public maritime, avec attribution à la Chambre de Commerce de la concession d'outillage.

Ils comprennent essentiellement la réfection de 2 quais d'environ 300 mètres de longueur, le dragage général du bassin à la côte du port (-7,30) et enfin l'équipement

Entrée du premier navire, dans le bassin industriel de Thau



des terre-pleins en voies ferrées, engins de manutention et de stockage, parcs de dépôt.

Ce bassin ainsi aménagé, relié à la gare de Sète-Ville sera tout à fait apte à une exploitation intensive.

Un second programme de réalisation imminente consiste dans l'aménagement du bassin à pétroles, devenu aujourd'hui insuffisant.

La dépense totale de ces travaux est évaluée à 40 millions de francs environ, et déjà le programme d'aménagement du Bassin du Midi est en voie d'achèvement.

\*  
\*  
\*

Le trafic du port de Sète, qui était d'environ 40.000 tonnes quelques années après sa création, passait à 90.000 tonnes à la fin du siècle suivant et atteignait, en 1869, 500.000 tonnes.

De 1925 à 1933, le tonnage du port de Sète est passé de 2.333.000 à 4.237.000 tonneaux de jauge et de 972.000 à 1.578.000 tonnes de marchandises.

En 1938, le trafic de marchandises a atteint : 1.650.000 tonnes.

Il convient de noter que, pendant la guerre, ce tonnage s'est fortement relevé pour atteindre, en 1916, le chiffre de 1.866.000 tonnes, dont 606.000 tonnes presque exclusivement composées de céréales destinées au ravitaillement de la Suisse.

Le port de Sète, tout en conservant l'importation du vin comme base de son trafic, voit s'accroître son développement de port industriel.

De vastes emplacements, faciles à desservir par la voie ferrée, sur les rives est et ouest de l'étang de Thau, sont prêts pour des emplois industriels.

La Chambre de Commerce de Sète compte bien, par la création d'une zone franche, faire revivre le commerce d'exportation des vins, autrefois si florissant qu'il a été l'origine de la fortune du port de Sète et de la Région méridionale.

Elle envisage aussi très sérieusement la création à Sète d'un port franc à la disposition de la Suisse et mettre ainsi à profit la situation exceptionnelle dont Sète jouit au double point de vue géographique et économique.

**G. DOMERC,**

Président de la Chambre de Commerce de Sète.

## Maison **GEORGES DOMERC**, à Sète

— Agent en douane n° 2.216 —  
S. A. R. L. au Capital de 1 MILLION

### Maison spécialiste du **TRANSIT DES VINS**

Transvasements en wagons-réservoirs

\*\*\* Reconnaissance de quantités, agréages et analyses pour la garantie des réceptionnaires \*\*\*

Correspondants : **Maroc, Tunisie, Algérie, Grèce**

Location de **CONTAINERS** de 25 et 36 hectos

**COMMISSION** ————— **CONSIGNATION** ————— **ENTREPOTS**

Même Maison :

**COMPTOIR VINICOLE DE COMMISSION**, 53, rue de la République, **MARSEILLE**